

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

D A T E : Mardi le 1^{er} mai 2018
H E U R E : 19 h 30
L I E U : Hôtel de Ville de Dunham

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. Pierre Janecek, maire
Kevin Mitchell
François Tremblay
Gaston Chamberland
Léo Simoneau
Jules Brunelle-Marineau
Guillaume Brais, conseillers
ainsi que le greffier, Monsieur Pierre Loïselle

ADMINISTRATION

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

126-18 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté.

Adopté.

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

127-18 Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée du mois d'avril 2018 soit
accepté tel que rédigé.

Adopté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

- M. Laurent Chatelle - collecte résidus verts.

**Monsieur le maire fait un retour sur les questions du public de la dernière
assemblée.**

REMBOURSEMENT DE DÉPENSES

128-18 Proposé par Monsieur le conseiller Monsieur Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que le remboursement de dépenses suivant soit autorisé au membre
du conseil ci-après nommé pour des dépenses de préparation, organisation, achat de
matériel et fourniture de services dans le cadre de la soirée de reconnaissance des
bénévoles, qui s'est tenue le 21 avril 2018 :

Guillaume Brais 718,89 \$

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette
dépense au poste budgétaire # 02 13000 493.*

COMPTES PAYABLES

Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

129-18

et unanimement résolu que la liste des comptes payables au 1^{er} mai 2018, représentant des déboursés de 159 349,69 \$, soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits comptes, par les chèques # 34077 à # 34167 inclusivement.

que soit également accepté le paiement du camion 6 roues Ford F-550 à DERAGON FORD, pour un montant de 84 542,27 \$ taxes incluses.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 92 114,92 \$, le solde des dépenses de 67 234,97 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur.

Quant au montant de 84 452,27 \$ à DERAGON FORD, celui-ci est payé par le fonds de roulement de la municipalité, tel que mentionné à la résolution # 099-18.

SUIVI DES DOSSIERS

Le directeur général donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la REGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES DE BROME-MISSISQUOI, à la MRC et au CLD.

ADMINISTRATION — FINANCES

MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF TETRATECH

130-18

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu qu'un montant de 10 000 \$ soit autorisé pour donner un mandat d'accompagnement technique et administratif à la firme Tétratech, selon les termes de leur offre de services professionnels en date du 15 mars 2018.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 41500 419.

AUTORISATION SERVICES DE RECHERCHE ET SUIVI SUBVENTIONS

131-18

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que le directeur général soit autorisé à requérir les services, à titre bénévole, de Monsieur François Charbonneau, afin de procéder à diverses recherches de subventions et effectuer le suivi de demandes en cours.

Adopté.

VERSEMENT D'UNE COMPENSATION FINANCIÈRE À LA VILLE DE COWANSVILLE POUR LE PROJET DU FUTUR POSTE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC ET POUR L'INDUSTRIE VIANDES DUNHAM

- CONSIDÉRANT** la résolution 060-02-2012 de la Ville de Cowansville datée du 7 février 2012 permettant à la Ville de Dunham d'obtenir, sous certaines conditions, les services d'égout et d'aqueduc à partir des réseaux de la Ville de Cowansville pour le futur poste de la Sûreté du Québec ;
- CONSIDÉRANT QUE** la résolution 060-02-2012 spécifie que la Ville de Dunham doit assumer l'ensemble des coûts pour la réalisation du projet ;
- CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Dunham désire aussi que l'industrie VIANDES DUNHAM puisse avoir l'opportunité d'utiliser le réseau de la Ville de Cowansville pour l'égout sanitaire ;
- CONSIDÉRANT QUE** depuis le 1^{er} avril 2014, toute municipalité doit planifier des mesures compensatoires pour retirer minimalement de son réseau d'égout tout débit ajouté à celui-ci ;
- CONSIDÉRANT QUE** le débit sanitaire demandée par la Ville de Dunham, qui serait acheminé au réseau de Cowansville pour le futur poste de la Sûreté du Québec, est de 4,4 litres/seconde ;
- CONSIDÉRANT QUE** le débit sanitaire demandée par la Ville de Dunham, qui serait acheminé au réseau de Cowansville pour l'industrie VIANDES DUNHAM, est de 1,6 litres/seconde ;
- CONSIDÉRANT QUE** les travaux à réaliser par la Ville de Cowansville, sur son réseau d'égout, pour compenser les débits projetés sont estimés à 330 000 \$ pour le débit du futur poste de la Sûreté du Québec et à 94 500 \$ pour le débit de l'industrie VIANDES DUNHAM ;
- CONSIDÉRANT** un protocole à intervenir pour l'utilisation du réseau d'égout sanitaire et du réseau d'aqueduc de la Ville de Cowansville, pour le futur poste de la Sûreté du Québec ;
- CONSIDÉRANT** un protocole à intervenir pour l'utilisation du réseau d'égout sanitaire et du réseau d'aqueduc de la Ville de Cowansville, pour l'industrie VIANDES DUNHAM ;

132-18 Il est proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et résolu que la Ville de Dunham s'engage à verser une somme de 330 000 \$ à titre de compensation, dans un délai de 3 mois de la signature du protocole d'entente entre la Ville de Cowansville et la Ville de Dunham, concernant l'utilisation par la Ville de Dunham des réseaux de la Ville de Cowansville pour le futur poste de la Sûreté du Québec ;

Que la Ville de Dunham s'engage à verser une somme de 94 500 \$ à titre de compensation, dans un délai de 3 mois de la signature du protocole d'entente entre la Ville de Cowansville et la Ville de Dunham, concernant l'utilisation par la Ville de Dunham des réseaux de la Ville de Cowansville pour l'industrie VIANDES DUNHAM, le cas échéant ;

Que la Ville de Dunham avise la Ville de Cowansville qu'elle ne défraiera aucun autre montant additionnel en lien avec la présente ;

Que la Ville de Dunham demande à la SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES et/ou au Gouvernement du Québec, d'ajuster le prix d'achat du terrain du futur poste, ou d'augmenter les montants en-lieu de taxes du futur poste de la Sûreté du Québec, considérant que les débits importants du futur poste de la Sûreté du Québec sont à l'origine de la compensation à verser et que cette donnée n'était pas connue au moment de la négociation du prix d'achat du terrain.

Adopté.

*Monsieur le conseiller Léo Simoneau enregistre son vote **contre** la proposition.*

Les montants requis seront disponibles à même l'emprunt prévu au règlement # 368-17.

VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS

DEMANDE DE SOUMISSIONS CAMIONNETTE (PICK-UP) VOIRIE

Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

133-18 et unanimement résolu qu'une demande de soumissions sur invitation soit autorisée pour l'acquisition d'une camionnette deux portes, 4 roues motrices, transmission automatique et boîte standard pour le service de voirie, en remplacement de la camionnette GMC Canyon 2008.

Adopté.

EMPLOIS VOIRIE/TRAVAUX PUBLICS

134-18 Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu que, faisant suite à la résolution # 113-18, les personnes suivantes soient embauchées au service de voirie et travaux publics :

- Messieurs Kevin Rumbsy et Daniel Larivière.

Adopté.

Le certificat de crédits a été émis à la résolution # 113-18.

APPEL D'OFFRES PAVAGE CHEMIN MASKA ET TRAITEMENT DE SURFACE DIVERS RUES ET CHEMINS, FOURNITURE DE MATÉRIAUX GRANULAIRES

135-18 Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que soient autorisées des demandes de soumissions pour le pavage d'une section du chemin Maska, et pour le traitement de surface de divers chemins et rues, ainsi que pour la fourniture de matériaux granulaires pour le rechargement de pierre de divers chemins et rues.

Adopté.

URBANISME

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE DM18-03 - 3 115 402 CANADA INC. – 163, FITCHETT

136-18 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCUU), soit autorisée la demande de dérogation mineure DM 18-03 présentée par 3 115 402 CANADA INC. (John Holland) afin de permettre :

l'agrandissement du bâtiment industriel à 12,12 mètres de la ligne avant de la propriété, en dérogation à l'article 27, section I-2 du règlement de zonage # 243-03 qui indique que la marge avant minimale est de 20 mètres ;

également l'agrandissement du bâtiment à 5,97 mètres de la ligne latérale en dérogation à l'article 27, section I-2 du règlement de zonage # 243-03 qui indique que la marge latérale minimale est de 10 mètres.

La dérogation est accordée sous condition qu'il n'y ait pas de porte de garage à l'avant, que soit aménagée une haie en façade de l'agrandissement sur le chemin Fitchett, et de limiter l'ouverture de la porte de garage à la réception des matériaux.

Adopté.

6.2 – DEMANDE AU PIIA – BRASSERIE DUNHAM – 3809@3813, RUE PRINCIPALE

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

137-18

et unanimement résolu que, suite à une recommandation favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU), les travaux suivants, assujettis au PIIA, soient autorisés sur la propriété du 3809@3813, rue Principale :

- aménagement d'un stationnement arrière.

La dérogation est accordée à la condition que le stationnement de véhicules à l'avant du bâtiment, en bordure de la rue, soit dorénavant interdit.

Adopté.

RECOMMANDATION À LA CPTAQ — DEMANDE JOE STREULE

ATTENDU QUE LES FERMES STREULE INC. s'adressent à la COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) pour demander l'autorisation d'aliéner, lotir et construire une résidence sur le lot 3 981 163, près du chemin Favreau ;

ATTENDU QUE selon le rapport du Groupe FBE Bernard Experts, le projet permettra de :

- régulariser les limites des champs ;
- récupérer 3 000 mètres carrés de sol qui sont utilisés à d'autres fins que l'agriculture ;
- éviter qu'une superficie utilisée présentement à l'agriculture soit aliénée, lotie et utilisée à des fins résidentielles ;
- faire en sorte que la zone tampon autour du puits soit en zone boisée plutôt que dans un champ ;

ATTENDU QUE pour ces motifs, le projet aurait un impact global positif sur la protection du territoire et des activités agricoles ;

ATTENDU QUE le projet est conforme à la réglementation municipale.

En conséquence il est

138-18

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le conseil municipal de cette ville recommande favorablement à la CPTAQ d'autoriser la demande d'aliénation, de lotissement et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture du lot 3 981 163 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 5 000 mètres carrés, présentée le 15 avril 2018.

Adopté.

NOMINATION AU POSTE DE STAGIAIRE EN ENVIRONNEMENT

139-18

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que Madame Marie Charbonneau-Vigneault soit embauchée comme stagiaire en environnement pour la Ville de Dunham, effectif au 22 mai 2018. Le salaire est de 15 \$ de l'heure, à temps plein, pour une période de 15 semaines.

À ce titre, la stagiaire en environnement est autorisée à visiter et à inspecter toute propriété immobilière, ainsi que l'intérieur et l'extérieur des bâtiments, afin de s'assurer du respect des règlements d'urbanisme. Ce droit doit principalement s'exercer entre 7h00 et 19h00.

Le mandat de la stagiaire en environnement est le suivant :

- la stagiaire fait le suivi des bandes riveraines. Elle contacte les citoyens et prévoit une rencontre avec ceux-ci afin d'expliquer la nouvelle réglementation en matière de maintien de la bande riveraine ;

- la stagiaire crée une base de données incluant les photos, les croquis, la cotation de la bande riveraine ainsi que les interventions nécessaires à la mise en conformité ;
- la stagiaire géoréférence les données recueillies dans un logiciel prévu à cette fin ;
- la stagiaire inspecte les connexions à l'égout dans le secteur du lac Selby et indique les interventions nécessaires à la mise en conformité.
- la stagiaire fait un croquis des sorties de drains des propriétés au lac Selby ;
- la stagiaire peut être appelée à faire des inspections relativement à des problèmes de nuisances ;
- la stagiaire peut être appelée à assister l'inspectrice municipale dans des tâches d'application réglementaire variées ou encore de rédaction de règlement.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire #02 13000 141, ainsi qu'aux postes de contributions de l'employeur s'y rattachant.

ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU

COLLECTE DE RESIDUS VERTS AU LAC SELBY

140-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que l'offre de services d'ENVIRO 5, pour la collecte des résidus verts au lac Selby, par aspiration, à raison d'une fois par mois (à partir du mois de juin), au montant forfaitaire de 1 700 \$ par collecte soit acceptée.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 47000 499.

PROJET RAPPEL

141-18

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que, tel que prévu au budget 2018, un montant approximatif de 35 000 \$ soit alloué au projet du plan quinquennal du RAPPEL dans le secteur du lac Selby, selon les travaux qui seront recommandés par ce regroupement.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 47000 990.

NETTOYAGE RESEAU D'EGOUT SECTEUR LAROSE, WILKINSON ET SECTEUR ROUTE 213

142-18

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 18 000 \$ soit autorisé pour le nettoyage des conduites du réseau d'égout dans les secteurs de la rue Larose, de la rue Wilkinson et des secteurs adjacents à la route 213 au lac Selby.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 41500 521.

SPORTS ET LOISIRS

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

ACHATS

143-18

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que les achats suivants soient autorisés pour le service des incendies :

- caméra thermique 6 000 \$ (taxes incluses)
- 3 habits de combat type « bunker »..... 7 500 \$ (taxes incluses)
- marteau de construction 1 812,39 \$ (taxes incluses)
- 2 ensembles complets de sauvetage sur l'eau 2 800 \$
(remboursement à venir programme SUMI)

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10220 760.

SUBVENTIONS/APPUI/PARTICIPATIONS

AIDE FINANCIERE NATURE ET CREATION

144-18

Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et résolu qu'une aide financière de 3 000 \$ soit accordée pour venir en aide à l'organisation de l'exposition de sculptures NATURE ET CRÉATION qui se déroulera cet été, sur le site du Vignoble des Côtes d'Ardoise.

Adopté.

*Monsieur le conseiller Léo Simoneau enregistre son vote **contre** la proposition*

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 62200 970.

AIDE FINANCIERE CONCERTS PAROISSE STE-CROIX

145-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu qu'un montant maximal de 5 000 \$ soit réservé pour venir en aide à l'organisation des concerts qui se dérouleront au cours de l'année 2018 à l'église Ste-Croix de Dunham, par le Comité Culture et Patrimoine.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 70259 970.

VARIA

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes suivantes ont posé des questions au conseil :

- Mme Lucie Tousignant - prolongement trottoirs.
- M. Jacques Roux - quais et droits de passage ;
- développement des entreprises.
- M. André Pinsonneault - rue Baillon ;
- quais et droits de passage.
- M. Gilles Nadeau - remerciements babillard rue Larose ;
- collecte résidus verts.
- M. Laurent Chatelle - vidange des capteurs de sédiments.
- M. Alain Marduel - vidange des capteurs de sédiments.
- M. Gérard Dalpé - compensation à Cowansville – poste SQ.
- M. Jean Martel - remerciements aide financière Comité
Culture et Patrimoine ;
- enseigne lumineuse Viandes Dunham ;
- remerciements travaux de drainage rue de la
Métairie.
- M. Ghislain Roy - dommages traitement de surface rue
Daudelin.
- M. Éric Dalpé - plate-forme de triage site enfouissement.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

146-18

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu que l'assemblée soit close.

Adopté.

Pierre Janecek, maire

Pierre Loiseau, greffier

Nicole Gingras, trésorier